Système d'Information des Evolutions du Lit
Carte de morphologie fluviale

Île de Veurdre

Le lit de l'Allier en 2010

Feuille : Al094

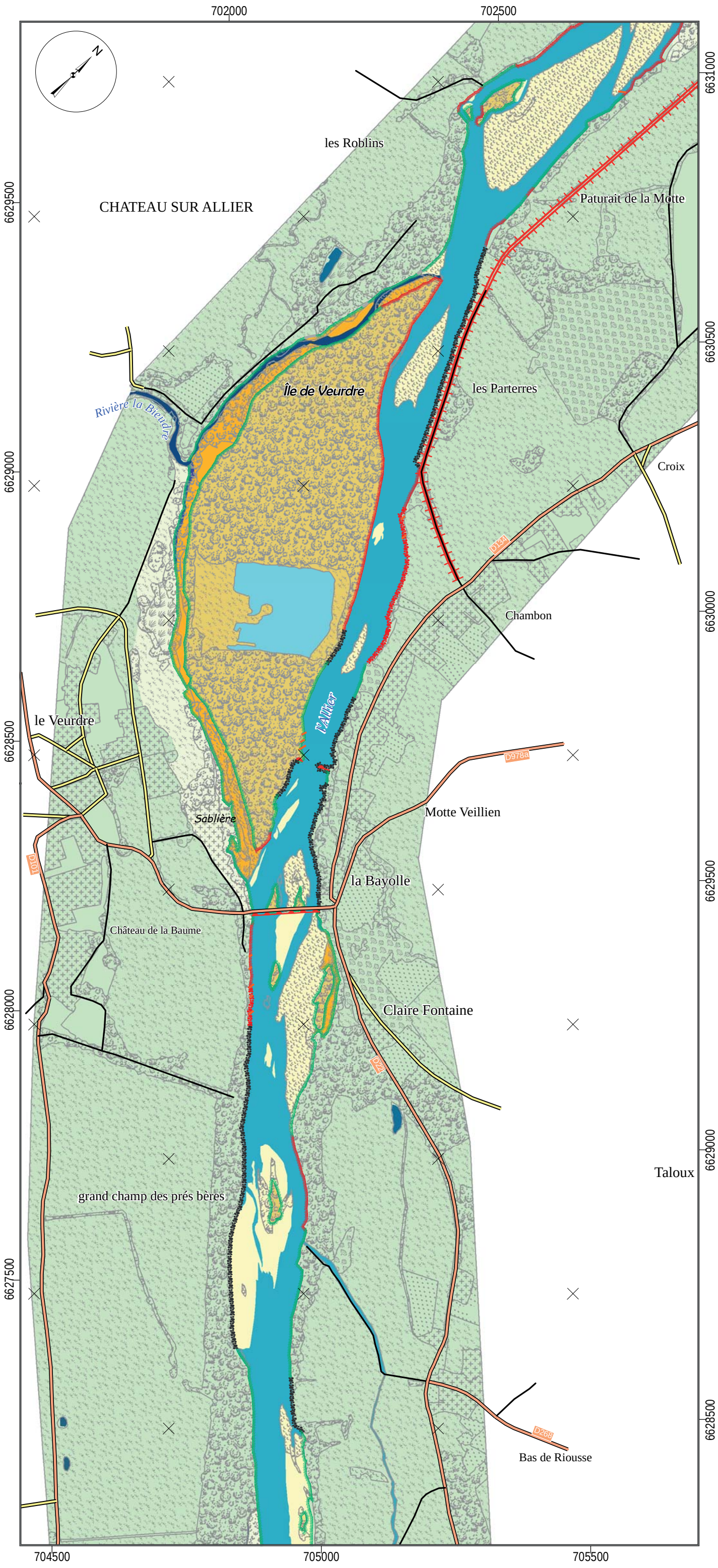

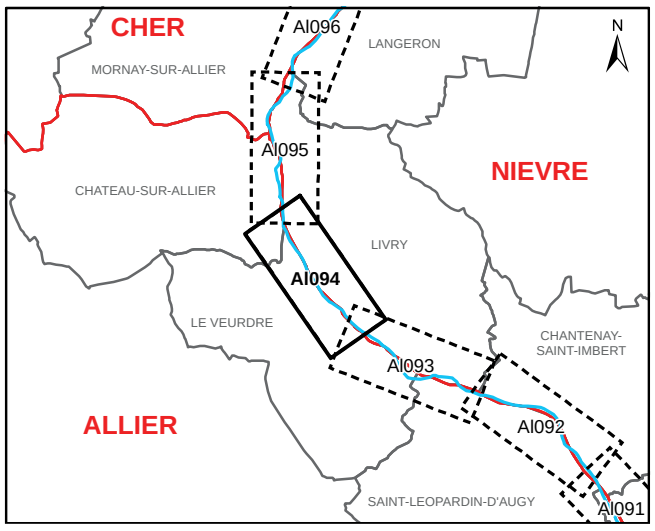

Echelle 1/10 000

0 50 100 200 300 400 500 m

Données extraites de la carte de végétation et de la mosaïque aérienne de septembre 2010, elles sont complétées par une mise à jour sur le terrain d'août à octobre 2012 par ASCONIT Consultants.
Cartographie effectuée par la DREAL Centre selon la typologie de morphologie fluviale.
Projection française Lambert 93
Source : Service Loire Bassin Loire-Bretagne - DREAL Centre
5 av Buffon B.P. 6407 45064 ORLEANS CEDEX 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

©DREAL Centre-2012. Toute reproduction ou adaptation interdite

Unités Hydromorphologiques
- Chenal d'étiage du bras principal
- Chenal déconnecté
- Boire
- Rivière et canal
- Etang, mare
- Gravière
- Grève ou banc de sable
- Bras mort
- Ile en formation
- Ile ancienne
- Terrasse alluviale récente
- Terrasse alluviale ancienne

Seuils
- Seuil alluvionnaire

Berges
- Berge Naturelle érodée
- Berge Naturelle non érodée
- Berge protégée érodée
- Berge protégée non érodée
- Berge peu marquée

Ouvrages
- Epi de protection
- Levée
- Autre ouvrage

Couverture végétale
- Végétations aquatiques et semi-aquatiques
- Végétations herbacées pionnières typiques du lit mineur
- Végétations herbacées, landes et friches à l'écart du lit mineur
- Forêt alluviale
- Autres forêts et boisements
- Cultures
- Espaces anthropiques

Voies de communication
- autoroute
- nationale
- départementale
- route secondaire
- chemin
- chemin de fer
- pont canal

Ce secteur est situé de Bas-de-Riousse à l'aval de l'île du Veurdre.

Le lit principal a subi peu de modifications. Les évolutions concernent des remobilisations et des dépôts de sédiments dans le bras principal. Les remobilisations sont légèrement plus importantes. Toutefois les dépôts ont comblés des petits chenaux secondaires. Le bras secondaire n'a pas subi de modifications.
Les berges sont fortement protégées et n'ont donc pas subies de modifications majeures.